

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 25 SEPTEMBRE 2025
Nombre des membres en exercice : 77

OBJET : 2025-04-14 - FINANCES – (7.1) – DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL

DATE DE CONVOCATION : 18 SEPTEMBRE 2025

DATE DE PUBLICATION : 30 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, Espace K, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis (ayant la procuration de ROSSO Michel), HENRION Martine, PICARD Denis, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de POIRSON Elisabeth), GUYOT Laurent (ayant la procuration de HARMAND Alde), PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, GEISEL Christophe, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François (à compter de la 2025-04-03), COLIN Xavier (à compter de la 2025-04-09), ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), DICANDIA Chantal (à compter de la 2025-04-05), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika (à compter de la 2025-04-09 et ayant la procuration de CHANTREL Nancy), RIVET Lionel (ayant la procuration de CAULE Emeline), ASSFELD LAMAZE Christine (à compter de la 2025-04-05), BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de HEYOB Olivier), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette (à compter de la 2025-04-09 et ayant la procuration de GUEGUEN Marie), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	POIRSON Elisabeth, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, CHENOT Tony, HARMAND Alde, HEYOB Olivier, CHANTREL Nancy, EZAROIL Fatima, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, CAULE Emeline, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2025-04-08 : 8 avis de procuration. De la 2025-04-09 à la fin : 10 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	COLLET Thierry
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2025-04-02 : 47 présents. De la 2025-04-03 à la 2025-04-04 : 48 présents. De la 2025-04-05 à la 2025-04-08 : 50 présents. De la 2025-04-09 à la fin : 53 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2025-04-02 : 55 votants. De la 2025-04-03 à la 2025-04-04 : 56 votants. De la 2025-04-05 à la 2025-04-08 : 58 votants. De la 2025-04-09 à la fin : 63 votants.

La décision budgétaire modificative est destinée à divers ajustements indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Recettes

- Le montant perçu au titre des rôles supplémentaires de fiscalité locale s'élève à ce stade à 54 243 € (chapitre 73, article 73118).
- Le montant perçu au titre des allocations compensatrices de taxe foncière pour les exonérations nationales fait l'objet d'un complément de +19 € (chapitre 74, article 74833), celui au titre de la taxe d'habitation vient d'être notifié à hauteur de 2 098 € (chapitre 74, article 74834).
- Le montant notifié au titre de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) est quant à lui en diminution de 4 922 € (chapitre 74, article 748312).
- Les remboursements sur rémunération du personnel s'avèrent supérieurs aux prévisions budgétaires. Un complément de 28 000 € est proposé (chapitre 013, article 6419 et chapitre 75, article 75888).

Dépenses

- Le montant du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), intégralement pris en charge par la CC2T est supérieur de 50 265 € à la prévision de dépenses (chapitre 014, article 7392221).
- Du fait des absences remplacées pour maintenir la continuité de service, un abondement des charges de personnel est proposé à hauteur de 29 813 € (chapitre 012, article 64131).
- Il est proposé de réduire le virement de section à section de 640 € (chapitre 023).

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT- RECETTES	Budget Primitif 2025	DM1 rappel	DM2 proposition	Budget 2025 après DM
002		Résultat de fonctionnement reporté	2 178 820,65	0,00	0,00	2 178 820,65
013		Atténuation de charges	90 000,00	0,00	+19 000,00	109 000,00
	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	4 000,00	0,00	+19 000,00	23 000,00
70		Produits du domaine et ventes diverses	3 750 000,00	0,00	0,00	3 750 000,00
73		Impôts et taxes	9 669 387,00	+24 727,00	0,00	9 694 114,00
	7358	Autres fractions de TVA	0,00	+24 727,00	0,00	24 727,00
731		Impositions directes	7 323 571,00	0,00	+54 243,00	7 377 814,00
	73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	+54 243,00	0,00
74		Dotations et participations	5 791 355,00	+101 642,00	-2 805,00	5 890 192,00
	741124	Dotation d'intercommunalité	763 912,00	+52 227,00	0,00	816 139,00
	741126	Dotation de compensation	1 505 346,00	+49 415,00	0,00	1 554 761,00
	74833	Etat-compensation exonération TF	152 205,00	0,00	+19,00	152 224,00
	74834	Etat-compensation exonération TH	0,00	0,00	+2 098,00	2 098,00
	748312	D.C.R.T.P.	261 776,00	0,00	-4 922,00	256 854,00
75		Autres produits de gestion courante	289 000,00	0,00	+9 000,00	298 000,00
	75888	Autres	52 300,00	0,00	+9 000,00	61 300,00
77		Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
78		Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
		RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	29 094 133,65	+126 369,00	+79 438,00	29 299 940,65
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	675 000,00	0,00	0,00	675 000,00
		RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	675 000,00	0,00	0,00	675 000,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	29 769 133,65	+126 369,00	+79 438,00	29 974 940,65

Chap.		SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Budget Primitif 2025	DM1 rappel	DM2 proposition	Budget 2025 après DM
011		Charges à caractère général	3 200 000,00	+126 369,00	0,00	3 326 369,00
	611	Contrats de prestations de services	285 344,00	+21 000,00	0,00	306 344,00
	6161	Multirisques	75 000,00	+35 000,00	0,00	110 000,00
	6162	Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	+40 000,00	0,00	40 000,00
	6168	Autres primes d'assurance	126 085,00	+20 000,00	0,00	146 085,00
	6283	Frais de nettoyage des locaux	1 020,00	+5 617,00	0,00	6 637,00
	6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00	+4 752,00	0,00	4 752,00
012		Charges de personnel	7 500 000,00	0,00	+29 813,00	7 529 813,00
	64131	Rémunération non titulaires	1 415 000,00	0,00	+29 813,00	1 444 813,00
014		Atténuation de produits	10 620 000,00	0,00	+50 265,00	10 670 265,00
	7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom.	275 000,00	0,00	+50 265,00	325 265,00
65		Autres charges de gestion courantes	3 400 000,00	0,00	0,00	3 400 000,00
66		Charges financières	232 500,00	0,00	0,00	232 500,00
67		Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
68		Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	24 967 500,00	+126 369,00	+80 078,00	25 173 947,00
023		Virement à la section d'investissement	3 301 633,65	0,00	-640,00	3 300 993,65
	023	Virement à la section d'investissement	3 301 633,65	0,00	-640,00	3 300 993,65
042		Opération d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 801 633,65	0,00	-640,00	4 800 993,65
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	29 769 133,65	+126 369,00	+79 438,00	29 974 940,65

Section d'investissement :

- Un crédit de 640 € est proposé pour la vente d'un terrain à la SAFER (chapitre 024).
- Il est proposé de réduire le virement de section à section de 640 € (chapitre 021).
- Lors du vote du budget primitif, une enveloppe de 200 000 € a été prévue sous la forme d'avance de participation au titre de la zone d'activités de la Croix Saint Nicolas (chapitre 27, article 2764). Compte tenu de la rétrocession et de la clôture programmée de l'opération (voir délibération spécifique), il y a lieu d'annuler ces crédits pour les affecter à un autre chapitre budgétaire (chapitre 21, article 21538).

Chap.		SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	Budget Primitif 2025	DM1 rappel	DM2 proposition	Budget 2025 après DM
024		Produits de cessions d'immobilisations	0,00	0,00	+640,00	640,00
	024	Produits de cessions d'immobilisations	0,00	0,00	+640,00	640,00
10		Reprise sur apports, dotations et réserves	2 973 128,12	0,00	0,00	2 973 128,12
13		Subventions d'investissement reçues	986 478,23	0,00	0,00	986 478,23
16		Emprunt et dettes assimilées	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00
27		Autres immobilisations financières	0,00	+66 000,00	0,00	66 000,00
	2764	Créances particuliers, pers.droit privé	0,00	+66 000,00	0,00	66 000,00
45		Opérations pour compte de tiers	1 400 000,00	0,00	0,00	1 400 000,00
		RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 359 606,35	+66 000,00	+640,00	8 426 246,35
021		Virement de la section de fonctionnement	3 301 633,65	0,00	-640,00	3 300 993,65
	021	Virement de la section de fonctionnement	3 301 633,65	0,00	-640,00	3 300 993,65
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00
041		Opérations patrimoniales	550 000,00	0,00	0,00	550 000,00
		RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	5 351 633,65	0,00	-640,00	5 350 993,65
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 711 240,00	+66 000,00	0,00	13 777 240,00

Chap.		SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	Budget Primitif 2025	DM1 rappel	DM2 proposition	Budget 2025 après DM
001		Solde d'exécution de la section d'investissement	1 308 249,20	0,00	0,00	1 308 249,20
16		Emprunt et dettes assimilées	550 000,00	0,00	0,00	550 000,00
20		Immobilisations incorporelles	614 443,72	0,00	0,00	614 443,72
204		Subventions d'équipement versées	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
21		Immobilisations corporelles	1 587 195,08	0,00	+200 000,00	1 787 195,08
	21538	Autres réseaux	0,00	0,00	+200 000,00	200 000,00
23		Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
27		Autres immobilisations financières	2 400 000,00	+66 000,00	-200 000,00	2 266 000,00
	2764	Créances particuliers, pers.droit privé	2 050 000,00	+66 000,00	-200 000,00	1 916 000,00
45		Comptabilité distincte rattachée	1 399 352,00	0,00	0,00	1 399 352,00
		OPERATIONS INDIVIDUALISEES	4 337 000,00	0,00	0,00	4 337 000,00
		DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	12 486 240,00	+66 000,00	0,00	12 552 240,00
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	675 000,00	0,00	0,00	675 000,00
041		Opérations patrimoniales	550 000,00	0,00	0,00	550 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 225 000,00	0,00	0,00	1 225 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 711 240,00	+66 000,00	0,00	13 777 240,00

Les balances du budget principal sont modifiées comme suit :

BUDGET PRINCIPAL (70000)

BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	13 777 240,00	13 777 240,00
Fonctionnement	29 974 940,65	29 974 940,65
TOTAL	43 752 180,65	43 752 180,65

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	12 552 240,00	1 225 000,00	8 426 246,35	5 350 993,65
Fonctionnement	25 173 947,00	4 800 993,65	29 299 940,65	675 000,00
TOTAL	37 726 187,00	6 025 993,65	37 726 187,00	6 025 993,65

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°2 du budget principal comme citées ci- avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX